



Prairies des Chènevières à Déols

Gestion des espèces invasives
Pâturage extensif

Région : Centre
Départements : Indre

Superficie de la zone humide : ~ 11ha

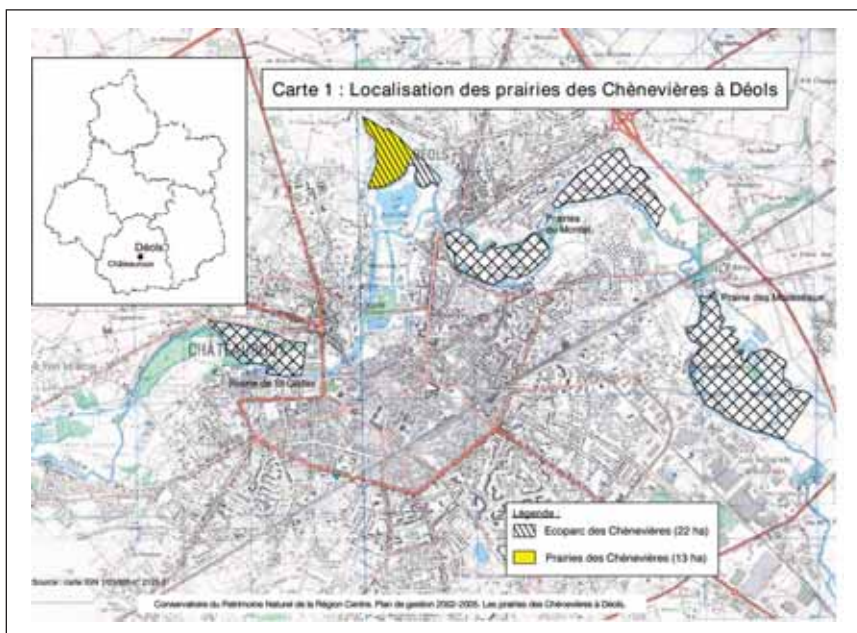
Superficie du site géré : 13 ha

Statuts de protection ou liés à des inventaires : Site Natura 2000 « Vallée de l'Indre »

Propriétaires : Commune de Déols et Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

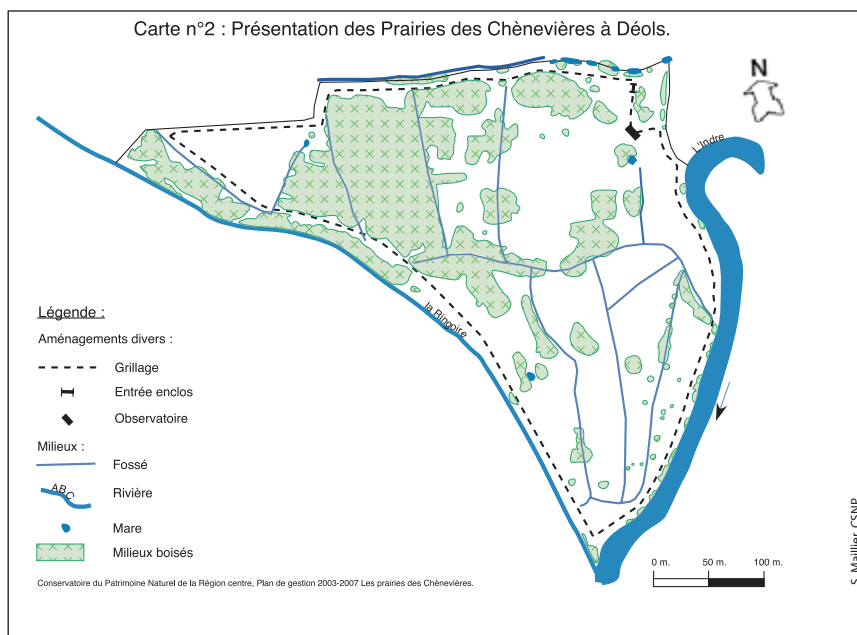
Gestionnaires : Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Groupements végétaux tourbeux ou para-tourbeux : prairies occupées autrefois par une cladiaie, aujourd'hui par un marais eutrophe ponctué, très localement, par des communautés très fragmentaires des tourbes nues à samole de Valerand (*Samolus valerandi*), jonc à tépales obtus (*Juncus subnodulosus*) et laïche écailleuse (*Carex viridula*).



PRÉSENTATION DU SITE

Localisées sur la commune de Déols, les prairies des Chènevières font partie du corridor vert de l'agglomération de Châteauroux (préfecture de l'Indre), formé par la vallée de l'Indre. Cet espace naturel fait partie du réseau de sites protégés constitué en amont par les prairies du Montet (50 ha), également gérées par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (CPNRC) et, en aval, par la prairie de St Gildas



• Maîtrise foncière et d'usage

➤ En 1989, acquisition par la commune de Déols de 22 ha de terrain constituant aujourd'hui « l'Ecoparc des Chènevières » ;

➤ Acquisition en complément, par le CPNRC, d'une parcelle de 6 ha située au cœur du marais. Après la signature d'une convention de gestion, la ville de Déols lui confie alors 7 autres hectares pour assurer une gestion écologique plus cohérente.

➤ Réalisation de nombreux travaux : net-

toyage du site, plantation d'une haie côté jardins, mise en place d'un sentier pédestre, de clôtures et d'un observatoire.

• Description sommaire

Les prairies des Chènevières sont soumises à la double influence de l'Indre et de son affluent la Ringoire qui contribuent à son inondation. Les sols argileux et imperméables favorisent la rétention d'eau de surface pendant les périodes d'inondations hivernales et printanières.

➤ Site d'intérêt régional, les prairies des Chènevières sont divisées en deux secteurs (cf. carte 2) :

➤ un enclos (11,3 ha) qui fait l'objet d'un pâturage dit "naturaliste" depuis 1993 par des chevaux Camarguais. Cet espace est composé d'un marais eutrophe (mosaïque de mégaphorbiaies – 6,5 ha) ponctué de mares oligo-mésotrophes, d'une saulaie marécageuse (2,6 ha) et de friches calcaires (2,2 ha).



Cheval Camarguais

R. Pechinat, 1996

Valeur scientifique

Depuis 1993, les prairies des Chênevières font l'objet d'un pâturage dit "naturaliste" selon la méthode initiée par Thierry Lecomte.

Valeur paysagère, récréative et pédagogique

Par leur situation au cœur de l'agglomération de Châteauroux et par la qualité de leur paysage, les prairies des Chênevières ont une valeur sociale très forte puisqu'elles sont un espace privilégié de promenade, de détente ou de découverte des espaces naturels pour de nombreux habitants de l'agglomération.

MENACES ET ENJEUX DE PRÉSERVATION



Solidago du Canada

S. Grasseffe

• Envahissement par le solidago du Canada

Le solidago du Canada est une astéracée américaine s'installant dans les dépressions humides, les prairies ou les cultures abandonnées. Leur mode de propagation efficace (rhizomes déposés lors de crues et 20 000 graines produites par plante) donne à ces plantes un pouvoir de colonisation rapide et massive pouvant ainsi remplacer des communautés végétales autochtones et monopoliser les espaces dégradés. Non consommé par les chevaux Camarguais, le solidago du Canada a colonisé 2 ha du marais. A noter que la plante possède un point faible : elle ne supporte pas plus de 21 jours d'inondation.

• Qualité des eaux

L'Indre et son affluent la Ringoire, qui contribuent à l'inondation des prairies des Chênevières, sont deux rivières très riches en nitrates (12-25 mg/l pour l'Indre et 50-65 mg/l pour la Ringoire). La pollution de ces cours d'eau contribue donc au déve-



Solidageaie

G. Pasquier, 2003

• Évolution historique du site

Avant les années 1950, le site faisait l'objet d'une exploitation traditionnelle : fauche à la fin du printemps suivie d'un pâturage bovin. Ces activités entretenaient une strate herbacée plus ou moins basse.

Depuis, ces activités ont été délaissées, laissant place à la dynamique naturelle de la végétation : le site a probablement évolué en une cladiaie. Vers la fin des années 1980, l'eutrophisation croissante de la Ringoire et de l'Indre a fait disparaître progressivement la cladiaie au profit d'un marais à phragmites (*Phragmites australis*) et baldingères (*Phalaris arundinacea*). Parallèlement, des saules ont commencé à s'installer. Les derniers marisques furent observés en 1996.

Au début des années 1990, le milieu était très dégradé : utilisation en tant que décharge sauvage et végétation arbustive de plus en plus développée. Enfin, les dépôts des jardins maraichers voisins permirent l'installation du solidago du Canada (*Solidago canadensis*) qui s'est très vite développé pour occuper un total de 2 ha en 2000.

USAGES ET FONCTIONS

Valeur écologique fonctionnelle

Les prairies des Chênevières présentent un rôle majeur dans la régulation des nutriments (nitrates, notamment) et dans l'expansion des crues de l'Indre, fonction essentielle dans un contexte urbain.

En tant que zone humide alluviale, le site offre une richesse et une diversité importantes (260 espèces végétales, entre autres) en dépit de sa faible surface (13 ha). Cependant, des efforts d'inventaires sont encore à réaliser sur les coléoptères saproxyliques, les odonates et les mollusques.

Valeur patrimoniale

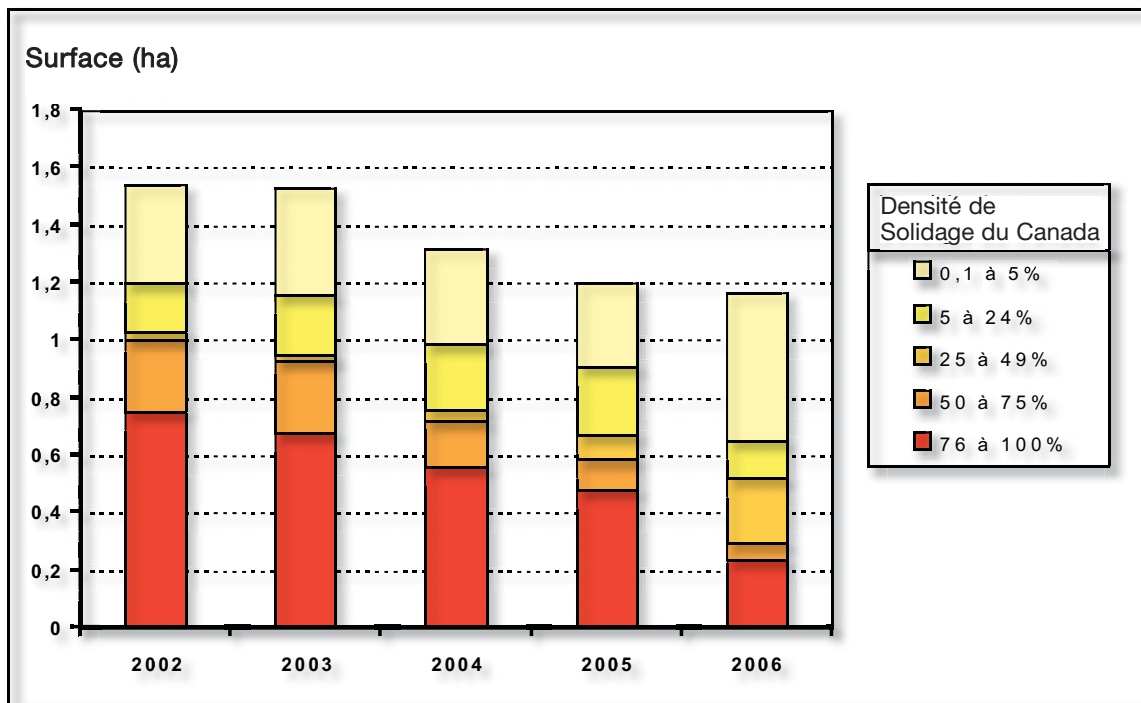
Site d'intérêt régional, les prairies des Chênevières à Déols constituent l'un des derniers marais de la vallée de l'Indre.

ENSEIGNEMENT DE 13 ANNÉES DE PÂTURAGE NATURALISTE

Le troupeau de chevaux Camarguais pâturant sur le marais (7 ha) est constitué de trois à cinq chevaux. Ce pâturage a limité les espèces ligneuses (saules et frênes) qui tendaient à envahir le site. Paradoxalement, la saulaie marécageuse paraît même menacée à moyen terme. Ce mode de gestion a en outre modifié la physionomie végétale du site sans pour autant l'avoir dégradé : les baldingeraies ont disparu au profit d'une mégaphorbiaie à *Iris pseudacorus*, *Mentha aquatica* et *Althæa officinalis*, présentant une richesse floristique tout aussi importante. Le pâturage naturaliste par les chevaux Camarguais a ainsi atteint son objectif : entretenir le marais tout en conservant la biodiversité.

➤ une zone périphérique ouverte au public fait le tour de l'enclos grâce à un chemin piétonnier. Une série de panneaux évolutifs présente le marais et son patrimoine au fil des saisons. Enfin, un observatoire permet d'observer le paysage et la faune du site.

Évolution du solidage du Canada de 2002 à 2006 : des premiers résultats encourageants



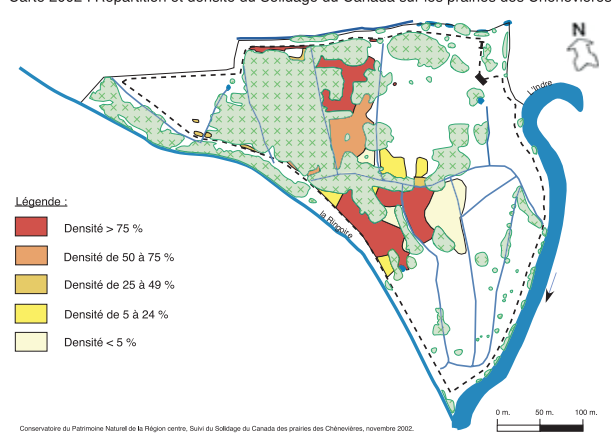
Évolution spatiale de 2002 à 2006 du solidage du Canada sur les prairies des Chênevières à Déols.

Entre 2002 et 2006, la physionomie des prairies des Chênevières change ; le paysage se modifie et les milieux se diversifient.

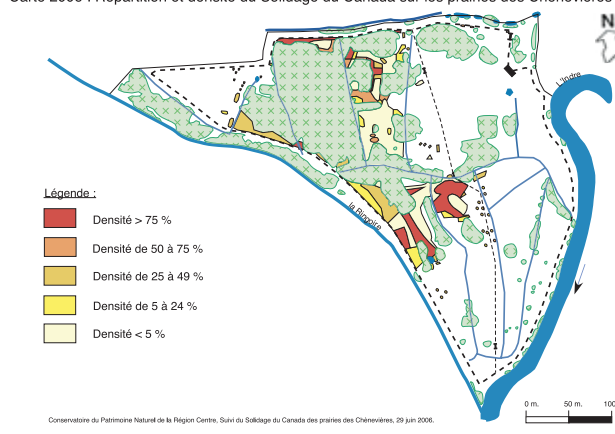
En effet, en 2002, les « roselières » à solidage (densité supérieure à 50 %) représentaient 1 ha sur 1,54 ha au total, soit 65 %. En 2006, ce type de formations ne couvre plus que 0,30 ha sur 1,17 ha au total soit 26 %.

Les effets conjugués de la gestion courante des prairies et d'inondations importantes entre 2003 et 2006 ont permis d'atteindre ce résultat.

Carte 2002 : Répartition et densité du Solidage du Canada sur les prairies des Chênevières



Carte 2006 : Répartition et densité du Solidage du Canada sur les prairies des Chênevières



Bilan des inondations de 2003 à 2006 des prairies des Chênevières.

De manière concomitante, cette régression marquée des « roselières » à solidage a permis l'apparition de nouvelles stations pour trois plantes protégées en région Centre (la samole de Valérand (*Samolus valerandi*), la germandrée des marais (*Teucrium scordium*) et le pigamon jaune (*Thalictrum flavum*)).

Année	Durée de submersion
2003	8 jours au total (3 en janvier et 5 en février)
2004	17 jours consécutifs
2005	5 jours consécutifs
2006	21 jours au total (14 en mars et 7 en avril)



Gestion du solidage par broyage

G. Pasquier, CPNRC

lancement des espèces nitrophiles et du solidage du Canada au détriment des plantes d'affinité tourbeuse, les plus rares.

EXPÉRIENCES DE GESTION

• Gestion expérimentale pour l'élimination du solidage du Canada

Afin de restaurer les milieux marécageux et tourbeux ainsi que la flore associée, l'élimination du solidage du Canada est l'action prioritaire du plan de gestion 2003-2007 des prairies des Chênevières. Dans le cadre du programme Loire Nature, un certain nombre d'opérations sont prévues jusqu'en 2007.

Opérations réalisées de 2003 à 2006

Fauche du solidage du Canada

Depuis 2003, un broyage du solidage est réalisé chaque année en juillet (avant sa floraison) par une entreprise privée. Cette opération, financée par la Communauté d'Agglomération Castelroussine, a été effectuée selon deux modes :

➤ un broyage mécanique avec un tracteur pourvu d'un broyeur à couteaux sur les zones accessibles,

➤ une fauche manuelle à l'aide de débroussailluses à main sur les secteurs de lisières forestières et endroits inaccessibles.

L'ensemble des produits de broyage et de fauche n'est pas exporté hors du site. Les résidus se décomposent très rapidement en deux semaines.

Au total, 1,2 ha de formations à solidage est ainsi traité chaque année.

Suivi annuel des formations à solidage du Canada.

Chaque année, une cartographie des com-



Inondation du marais en 2003

S. Gressette, CPNRC, 2003

munautés à solidage (en fonction de la densité de cette plante exogène) est réalisée pour mesurer l'évolution de ces formations végétales. Parallèlement, à l'aide du réseau de mesure des débits de la DIREN, la submersion des prairies des Chênevières (en nombre de jours) est estimée chaque année. Enfin, un inventaire floristique permet de suivre l'apparition des plantes patrimoniales.

CONTACT

Serge GRESSETTE
Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre
Espace Bas de Grange
16, rue du Bas de Grange
18 100 VIERZON
tél : 02 48 83 00 28
e-mail : serge.gressette@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

BIBLIOGRAPHIE

BELLENFANT S., 1996 – Impact du pâturage par les chevaux camarguais au niveau des prairies des Chênevières - Châteauroux : Indre Nature, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, 33p. + annexes.

GRESSETTE S., 2005. - Gestion expérimentale du Solidage glabre de la Prairie des Sables à Herry (18). Années 2001 à 2005. - Vierzon : Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, Réserve Naturelle Val de Loire, 35 p. + annexes.

GRESSETTE S., 2005. - Gestion expérimentale du Solidage du Canada des Prairies des Chênevières à Déols (36). Années 2001 à 2005. - Vierzon : Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, 35 p. + annexes.

GRESSETTE S. & GRIMAUT C., 2000. – Restauration de la prairie des Chênevières à Déols (Indre) : Expérimentation pour l'élimination du Solidage du Canada (*Solidago canadensis*). - Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre.

MAUPOUX J., 2002. – Plan de gestion Les Prairies des Chênevières 2003-2007. - Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre.

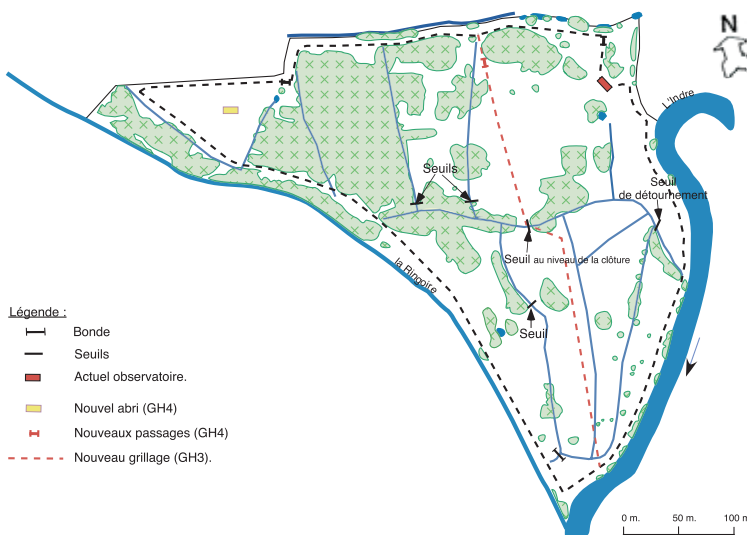
NOUS AVONS NOTÉ

- Au cœur de l'agglomération de Châteauroux, un espace naturel d'intérêt régional entretenu par un pâturage équin (chevaux Camarguais).
- Son ancien passé de décharge qui a largement contribué à dégrader le marais et a notamment permis l'installation du solidage du Canada.
- Depuis, les inondations importantes de

l'Indre et la gestion courante pratiquée depuis 2003 ont permis une régression des populations de solidage.

- Des efforts encore à accomplir avec notamment une meilleure gestion hydraulique de la prairie pour prolonger la période d'inondation, et la restauration des secteurs peu inondables afin d'éliminer cette plante exotique et de restaurer les milieux marécageux.

Carte 3 : Localisation de la gestion hydraulique des prairies des Chênevières



Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, Gestion hydraulique des prairies des Chênevières, novembre 2002.

S. Maillier, CSNP